



Les lustrations d'eau dans les écrits bibliques

Chijika Kongolo

Volume 57, numéro 2, juin 2001

Le discours intérieur. Antiquité, Moyen Âge, époque contemporaine :
autour d'un ouvrage récent de Claude Panaccio

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401353ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401353ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kongolo, C. (2001). Les lustrations d'eau dans les écrits bibliques. *Laval théologique et philosophique*, 57(2), 305–318. <https://doi.org/10.7202/401353ar>

LES LUSTRATIONS D'EAU DANS LES ÉCRITS BIBLIQUES

Chijika Kongolo

Faculté de théologie et de sciences religieuses
Université Laval, Québec

RÉSUMÉ : *L'étude porte directement sur l'analyse des textes bibliques relatifs à l'emploi de l'eau, tout en considérant les techniques lustrales ndembu comme point de comparaison. Le grand rôle que joue l'eau dans la purification est connu chez tous les peuples. Qu'il s'agisse d'aspersion ou de bain, l'eau est reconnue pour sa propriété de dissoudre la saleté ; elle régénère et fait renaître à une nouvelle vie. Son action purificatrice est présente dans les écrits du Nouveau Testament autant que dans ceux de l'Ancien Testament. L'eau est employée dans le baptême pour sa valeur purificatrice. Par le baptême (l'eau), sous l'action de l'Esprit Saint (onction) les croyants sont purifiés par le sang du Christ.*

ABSTRACT : *This article deals with the ritual use of water in the Bible and uses the rituals of the Ndembu people in Africa as a point of comparison. The significance of water as a mean of purification is universally recognised. Whether participants in the ritual are immersed in it or merely sprinkled with it, water is used to cleanse at the same time that it is associated with regeneration and rebirth in a new life. The purifying action of water is attested to in both the Old and New Testaments. This is especially clear in the case of baptism. Baptismal water, purifies believers who are anointed by the Holy Spirit and washed in the blood of Christ.*

Le thème abordé dans cet article peut paraître, pour certains, anachronique aujourd'hui. Mais l'Afrique en général, comme le peuple ndembu en particulier, est confrontée jusqu'à cette fin du deuxième millénaire à ces problèmes qui ont suscité en nous l'intérêt d'approfondir notre connaissance sur les lustrations d'eau dans les écrits bibliques. L'eau, מֵיָ en hébreu et ὕδωρ dans la LXX, est mentionnée dans la Bible sous plusieurs aspects¹, dont les lustrations d'eau.

La lustration est une cérémonie par laquelle on purifie un lieu ou une personne souillés de quelque impureté. Dans le *Dictionnaire de la Bible*, publié par F. Vigouroux, Henri Lesêtre² définit une lustration comme une « purification des personnes ou

1. Philippe REYMOND présente les divers aspects de l'eau dans son écrit : *L'eau, sa vie et sa signification dans l'Ancien Testament*, Leiden, E.J. Brill, 1958, 244 p.

2. Henri LESÊTRE, « Lustration », dans F. VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, Paris, Letouzey et Ané, 1908, c. 422. Nous nous contenterons de présenter les lustrations d'eau dans ces pages. Pour ce qui est des lustrations de sang et d'huile, nous recommandons aux lecteurs de lire notre travail sur le sujet : *Les techniques lustrales dans les écrits bibliques*, thèse présentée à la Faculté des études supérieures de

des choses au moyen d'un liquide, eau, sang ou huile ». La lustration d'eau se fait par immersion, ablution ou aspersion³. L'eau lave en dissolvant les taches. Cette propriété réelle de l'eau explique son usage dans la purification. Ce liquide, moyen de propreté physique, joue un grand rôle dans les rites de purification. Marc Girard⁴ souligne que « la pureté de l'eau, sur le plan matériel, explique son lien essentiel avec toute propreté extérieure ». C'est la raison pour laquelle elle est prise comme un symbole de la pureté morale dans plusieurs passages bibliques.

Au cours de cette étude seront examinés succinctement les points suivants : les lustrations d'eau dans le Proche-Orient, les lustrations ordinaires, les lustrations purificatrices, l'usage métaphorique du bain dans l'Ancien Testament (AT), le baptême d'eau et les autres usages de l'eau dans le Nouveau Testament (NT).

LES LUSTRATIONS D'EAU DANS LE PROCHE-ORIENT

L'évolution de la pensée biblique sur la lustration s'enracine dans un milieu culturel bien déterminé, le Proche-Orient ancien. Il s'avère donc indispensable de prendre au moins un aperçu sommaire de la pratique du Proche-Orient ancien quant aux lustrations d'eau⁵. L'eau est fréquemment employée comme un agent de purification chez presque tous les peuples et dans tous les cas où l'idée de lavage rituel est prédominante⁶.

À la lustration se rattache un champ sémantique très vaste. Elle touche aux différents concepts tels que l'impur, l'impureté, le tabou, la purification, le pur et la pureté. Ces termes sont des concepts importants auxquels s'appliquent la pensée religieuse et ses différentes étapes⁷. Pour comprendre le sens de la purification, il faut savoir que la pureté était une des conceptions de base dans les pratiques égyptiennes⁸,

l'Université Laval, pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.), Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, Québec, 1999.

3. Cf. Michael GRISANTI, « מַיִם » (*mayim*), dans Willem A. VAN GEMEREN, *New International Dictionary of Old Testament Theology and Exegesis*, vol. II, Grands Rapids, Zondervan Publishing House, 1997, p. 929. Le mot מַיִם (eau) revient près de 580 fois dans la Bible hébraïque (וָדוֹר — 76 fois dans le NT).
4. Marc GIRARD *et al.*, *Les symboles dans la Bible*, Paris, Cerf, 1991, p. 239.
5. Les pratiques lustrales sont communes chez la plupart des peuples. L'eau joue également un grand rôle dans les rites de purification chez les Ndembu. Il s'agit soit d'une aspersion soit d'un bain. Dans d'autres cas, on mêle à l'eau ordinaire (de pluie ou de rivières) certaines feuilles ou écorces de plantes qui ont une vertu purificatrice. C'est bien connu que rien n'amène l'homme ndembu à confondre la purification par l'eau avec le seul fait de se laver ou de nettoyer avec de l'eau.
6. Aylward M. BLACKMAN, « Purification (Egyptian) », dans James HASTINGS, *Encyclopaedia of the Religion and Ethics*, vol. X, Edinburgh, Clark, 1918, c. 476.
7. Erlanger Friedrich HAUKE, « Clean and Unclean », dans Gerhard KITTEL, *The Theological Dictionary of the New Testament*, vol. III, Grands Rapids, Michigan, Eerdmans, 1983, p. 414.
8. Adolf Erman rapporte l'usage des ablutions à l'occasion des pratiques magiques. Il écrit : « [...] des fidèles font-ils, dans les temples, des donations de bassins à lustrations, qui servaient certainement à la purification [...]. Quiconque veut prononcer une formule magique ne doit pas seulement se laver et ne pas toucher de femme [...] ». Adolf ERMAN, *La religion des Égyptiens*, Paris, Payot, 1952, p. 225. Il souligne aussi cet aspect de l'aspiration vers la pureté : « La seule chose que l'on exige de chaque prêtre et aussi de quiconque s'approche des objets sacrés est la pureté. » Déjà, dans un tombeau de l'Ancien Empire, on peut

mésopotamiennes⁹ et grecques¹⁰. Les rites de purification étaient nombreux et variés. Quiconque voulait s'approcher de la divinité, devait être pur. L'eau était l'élément naturel le plus utilisé dans ces rituels de purifications. Le lavage rituel était un des actes communs de la vie journalière.

Nous trouvons en fin de compte que ces pratiques sont vivantes et universelles, malgré les divergences qui peuvent être décelées dans une étude appropriée. Toutes ces cultures ont recherché la pureté et craint l'impureté. Les rites de purification sont la seule façon d'éliminer les souillures. Les lustrations purificatrices s'imposent à quiconque a contracté une impureté. Celle-ci est enlevée soit par le bain soit par les aspersion. Les lustrations sont en pratique chez la plupart des peuples anciens.

Où faut-il chercher l'origine de ces concepts et de ces pratiques ? Il apparaît difficile de répondre à cette question¹¹. Déjà Jagu¹² s'est heurté à la même difficulté en voulant faire l'histoire des notions de souillure et de pureté. Louis Moulinier¹³ s'est aussi trouvé dans une impasse : « Il semble donc que nous ayons affaire à des notions primitives et générales. Mais pouvons-nous préciser davantage ? »

Dans un même ordre d'idées, Mary Douglas¹⁴ écrit : « On ignore quand sont apparues les notions de pureté et d'impureté dans les sociétés sans écriture [...]. » Les origines des pratiques lustrales remontent à une époque lointaine. Comme nous allons

lire : « Quiconque entre il doit être pur et il doit se purifier comme il se purifie pour le temple du grand dieu » (*ibid.*).

9. À propos de ces rites de purification, entre autres rites, aspersion et ablutions, Charles F. JEAN écrit : « Le péché, la maladie et les démons étaient si étroitement associés, dans l'esprit des Shumero-Akkadiens, que le rite des aspersion ou des ablutions était dirigé contre tous ces ennemis du bien-être personnel : "eau pure qui purifie toute chose [...] rends le calme au malade" [...]. » Ces pratiques sont aussi bien attestées dans la littérature des Babyloniens et des Assyriens. Charles F. JEAN, *La littérature des Babyloniens et des Assyriens*, Paris, Librairie orientaliste, 1924, p. 212-214 ; et Charles F. JEAN, *Le péché chez les Babyloniens et les Assyriens*, Piacenza, Collegio Alberoni, 1925, p. 154-155.
10. Pour les purificateurs, les Grecs ne se servaient pas de n'importe quelle eau. Ils utilisaient l'eau « puisée aux endroits déterminés et son efficacité n'était pas toujours suffisante, puisqu'on lui adjoint parfois des grains d'orge » (Amand JAGU, « Souillure et pureté dans la pensée grecque », dans *Souillure et Pureté*, Toulouse, Edouard Privat, 1972, p. 38-39). Dans les écrits bibliques, comme nous allons le voir, on ne se sert pas de n'importe quelle eau dans chaque circonstance. Certains cas exigent, non une eau ordinaire, mais une eau spéciale (מים מן הים), c'est-à-dire l'eau de source, l'eau courante, reconnue comme pure.
11. Au cours de nos enquêtes sur les pratiques lustrales ndembu, les réponses ayant trait aux questions relatives à l'origine des rites se sont avérées multiples, variées et parfois controversées. Nous rapportons ici l'origine d'un rite de passage appelé *mukanda* « circoncision ». L'origine de *mukanda* se trouve dans un récit à tendance plutôt mythique. On dit qu'une femme, travaillant dans son jardin, avait laissé son fils dans l'herbe. Ce dernier se blessa par hasard au sexe : l'herbe lui avait coupé une partie de son prépuce. Voyant cela, les hommes décidèrent d'isoler le garçon pour lui apporter des soins appropriés en enlevant aussi la partie restante du prépuce qui était coupé à moitié par l'herbe. Constatant la belle forme du sexe de ce garçon après la cicatrisation de la plaie, les hommes adoptèrent désormais la circoncision comme rite de passage fondamental pour tout homme ndembu en y incorporant plusieurs cérémonies comportant, entre autres choses, l'usage des liquides. Victor TURNER raconte aussi ce mythe dans son ouvrage : *The Forest of Symbols. Aspects of Ndembu Ritual*, New York, Cornell University Press, 1967, p. 152-153.
12. A. JAGU, « Souillure et pureté dans la pensée grecque », p. 39.
13. Louis MOULINIER, *Le pur et l'impur dans la pensée des Grecs*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1952, p. 13.
14. Mary DOUGLAS, *De la souillure, essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, François Maspero, 1971, p. 26.

le voir, ces questions relatives à l'origine de pratiques lustrales ne sont pas non plus perceptibles dans les écrits bibliques.

LES LUSTRATIONS ORDINAIRES

Notre intérêt se portera ici sur les lustrations d'eau dans les pratiques courantes. L'eau est utilisée comme moyen de propreté physique à travers tous les âges. Les lustrations ordinaires sont exprimées par des termes particuliers. La Bible hébraïque emploie habituellement la racine יָטַף « se baigner, laver » pour le bain du corps et le lavage de certains membres du corps. La racine רָצַף « laver, nettoyer » est utilisée pour le lavage des vêtements. La LXX traduit ces verbes par λούω « se baigner, se laver » pour le bain du corps, νίπτω « laver » pour le lavage des pieds ou des mains et πλύνω « laver » pour le nettoyage des vêtements.

Nous rencontrons les lustrations ordinaires à propos du lavement des pieds (Gn 18.4, 19.2, 24.32, etc. ; Jg 19.21 ; 1 S 25.41 ; 2 S 11.8), des soins du corps (Gn 43.31, Ex 2.5, 2 S 11.2) et de la toilette nuptiale (Rt 3.3). Donner de l'eau pour laver les pieds est le premier devoir de l'hospitalité à accorder à son hôte. Pour Albert Clamer, il s'agit là d'une « attention qu'on ne manque pas d'avoir en Orient pour celui qui revient d'un voyage¹⁵ ». Outre les soins du corps, entre autres cas, chez Ruth, Bethsabée et David, aucun texte ne rapporte la toilette nuptiale de manière explicite, si ce n'est l'usage métaphorique que relate le prophète Ézéchiel (Ez 16.9). Dans ce texte d'Ézéchiel, Yahvé s'engage à apporter à sa fiancée tous les soins nécessaires, parmi lesquels le bain du corps dans l'eau¹⁶. Ces soins du corps pratiqués au moyen de l'eau sont supprimés au moment du deuil ou d'une pénitence (2 S 19.25).

LES LUSTRATIONS PURIFICATRICES DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Les lustrations purificatrices effectuées au moyen de l'eau sont en grande partie décrites dans le Pentateuque. Dans l'ensemble du Pentateuque¹⁷, les lustrations purificatrices d'eau reviennent plus fréquemment dans le livre du Lévitique que dans

15. Albert CLAMER, dir., *La Sainte Bible*, t. I, *Genèse, Exode*, Paris, Letouzey et Ané, 1953, p. 282.

16. Chez les Ndembu, la jeune fille est initiée. Cette initiation (*nkunka*) de la jeune fille (*kankaña*) comporte trois étapes. La dernière étape appelée *Kwidisha* « rite de sortie », rite exécuté le jour du mariage, comporte plusieurs épisodes dont la préparation de la novice dans le *Katemu* « lieu de rasage ». Non seulement la novice est rasée, mais elle est aussi entièrement lavée par l'initiatrice. Ce bain d'eau est répété parfois à trois reprises. Turner confirme que la toilette et le rasage sont destinés « à "purifier" (*ku-tookasha*) des impuretés biologiques ou rituelles » (Victor W. TURNER, *Les tambours d'affliction. Analyse des rituels chez les Ndembu de Zambie*, Paris, Gallimard, 1972, p. 280-284).

17. En ce qui concerne la compilation de ces documents, la considération générale est penchée vers les prêtres-écrivains qui, durant l'Exil, ont recueilli et rassemblé les contenus archaïques et les rites récents. René Péter-Contesse souligne que la « loi de sainteté » de Lv 17-26 « pourrait être préexilique, antérieure à Ézéchiel qui semble s'y référer. Par contre les lois sacrificielles laissent entrevoir une situation qui a évolué par rapport à Ez 40-48 [...] » (René PÉTER-CONTESSÉ, *Lévitique 1-16. Commentaire de l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, 1993, p. 23).

les autres écrits. Les lustrations purificatrices sont exprimées par les mêmes termes que les lustrations ordinaires.

Les lustrations purificatrices sont encore exprimées par la racine טָהַר « purifier, se purifier, être pur » et la racine אָהַר « ôter le péché, purifier ». La LXX manque d'homogénéité dans la traduction de ces verbes, elle les traduit généralement par καθαρίζω « purifier » et par le verbe ἀναγνίζω « purifier par l'eau ». Ces deux racines, טָהַר et אָהַר, sont presque synonymes et reviennent respectivement, sous toutes leurs formes verbales et nominales, près de 203 fois et 618 fois dans la Bible hébraïque. On se purifie alors par le fait de se baigner (יָרַח) ou de nettoyer (קָבַץ) ses habits ou encore par une aspersion d'eau. Dans ce dernier cas, la Bible hébraïque comporte d'autres racines pour exprimer ces lustrations. Le verbe, הִגִּיז, « faire jaillir, asperger », ῥαντίζω dans la LXX, est utilisé pour l'aspersion de l'eau d'expiation (מִי הַמִּזְחָל). Pour l'aspersion de l'eau lustrale (מִי הַיַּד), la Bible hébraïque utilise la racine הִגִּיז ou קָבַץ, « asperger ».

Par ailleurs, les mêmes actions du lavage et du bain sont exprimées par les verbes שָׁטַף, « rincer, nettoyer », et טָבַח, « tremper, plonger, immerger », que les Septante rendent respectivement par ἐκ-κλύζω, « effacer en lavant, laver », et βαπτίζω, « plonger, immerger, baptiser ». La racine לָוַה, « laver », est rare ; elle ne se rencontre que 4 fois contre, sauf erreur ou omission, יָרַח, 77 fois, et קָבַץ, 52 fois, dans la Bible hébraïque.

L'Ancien Testament relate l'usage de l'eau dans les rites de purification. Les entrailles et les jambes des animaux offerts en sacrifice sont lavées pour l'holocauste (Lv 1.9, Ez 40.38). Certains objets, notamment un vase de bronze (Lv 6.21-22)¹⁸, un char souillé (1 R 22.38), des objets ménagers rendus impurs (Lv 11.32-33), ont besoin d'être nettoyés dans l'eau. Les prêtres doivent également laver leurs mains et leurs pieds avant d'entrer dans le Tabernacle (Ex 30.17-21, 40.30-32). Pour Frank Michaeli, « l'idée de purification par des ablutions corporelles accomplies par les prêtres, avant et après le service, était bien dans la ligne des croyances et des rites cultuels anciens¹⁹ ». La peine de mort est réservée à quiconque n'observe pas la règle. Une grande cuve d'airain (Mer d'airain dans le Temple de Salomon) est disposée pour ces ablutions des prêtres (2 Ch 4.6, 1 R 7.23-26).

18. Jacob Milgrom trouve qu'il y a ici un cas d'ambiguïté dans ce texte de Lévitique 6.19-22. D'un côté, l'objet qui touche la chair est sanctifié, et de l'autre côté, l'objet est traité comme impur (Jacob MILGROM, *Leviticus 1-16. A New Translation with Introduction and Commentary*, New York, Doubleday, 1991, p. 405). Toutefois, PÉTER-CONTESSÉ affirme que le but de ce lavage n'est pas « essentiellement de nettoyer un habit taché de sang, ce qui pourrait se faire n'importe où, mais surtout de désacraliser l'habit sanctifié par le sang de la victime, d'où l'exigence d'un lieu saint pour ce faire ». La tache du sang sur l'habit (Lv 6.20-21) doit être lavée avec de l'eau dans ce lieu saint. Car, il en va de même du vase (Lv 6.21), qui « ayant servi à la cuisson de la viande est aussi "atteinte" de sainteté [...] » (*Lévitique 1-16. Commentaire de l'Ancien Testament*, p. 23). Péter-Contesse donne une argumentation qui justifie ici la contagion du sacré. Pourquoi ce lavage est-il exigé ici ? Le début de ce verset 20 ordonne de sanctifier (שָׁבַח) tout ce qui en touchera la chair. Est-il question dans ce verset de la contagion du sacré (Ex 29.37, 30.29) ? Comment concilier ce texte de Lévitique 6.20-21 et celui d'Aggée 2.10-13 qui parle de la non-contagion du sacré ?

19. Frank MICHAELI, *Le livre de l'Exode*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974, p. 265.

Le bain du corps et le lavage des habits sont prescrits dans diverses circonstances. L'acte de purification dans le récit de Jacob est concrétisé par le changement de vêtements (Gn 35.2). Le peuple d'Israël a dû laver ses vêtements avant l'apparition de Yahvé à la montagne de Sinaï (Ex 19.10). Dans ces deux cas, le bain a probablement précédé le changement d'habits ou le lavage des vêtements. Lors de la consécration, les prêtres doivent seulement se baigner et ensuite porter les habits appropriés (Ex 29.4, Lv 6.6-15). Quant aux lévites, ils sont obligés de laver leurs vêtements²⁰, et probablement de se baigner aussi le corps (Nb 8.7). Après cela a lieu l'aspersion de l'eau d'expiation (מֵי הַתְּשׁוּבָה).

Le bain et le lavage sont recommandés à ceux qui participent à la préparation et à l'usage de l'eau lustrale (Nb 19.7-10, 21). Il en va de même pour celui qui mène le bouc Azazel dans le désert et celui qui brûle les restes de victimes immolées lors de ce rituel du Yom Kippour (Lv 16.24-28)²¹. La consommation du sang exige également le bain et le lavage des vêtements (Lv 17.15). La même précaution du bain du corps et du lavage des habits est prescrite à quiconque contracte une impureté directe ou indirecte (écoulement sexuel malade ou normal de Lévitique 15)²². Le lépreux (Lv 13.6, 14.9) et l'homme atteint d'écoulement (Lv 15.13), une fois guéris, se baignent et lavent leurs vêtements. Ce dernier se baigne dans l'eau vive (מֵי חַיִּים) et non dans l'eau ordinaire.

Nous rencontrons également certaines circonstances qui ne demandent que le nettoyage des habits. Il faut laver : l'habit taché par le sang d'une victime expiatoire (Lv 6.20-21), le vêtement de celui qui porte le cadavre d'un animal impur (Lv 11.25, 28), l'habit de celui qui mange la chair d'un animal pur mort naturellement (Lv 17.15), l'habit atteint par la lèpre (Lv 13.6), le vêtement porté par une personne soupçonnée d'avoir la lèpre, l'habit de la personne qui couche ou mange dans la maison atteinte par la lèpre (Lv 13.47-59).

-
20. Pour Lesêtre, le lavage des habits est prescrit soit pour assurer la pureté physique, soit symboliser la pureté morale (cf. Henri LESÊTRE, « Lavage », dans F. VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, t. IV, Paris, Letouzey et Ané, 1908, c. 131).
21. « Il n'est question, argumente Péter-Contesse, ni au v. 24, ni au v. 26, d'un état d'impureté qui exigerait un rite de purification » (*Lévitique 1-16. Commentaire de l'Ancien Testament*, p. 259). De Vaulx donne les mêmes arguments à propos de trois personnes qui participent à la préparation de l'eau lustrale. Il dit que ces personnes doivent se désacraliser, car elles ont été en contact avec les choses saintes (cf. J. DE VAULX, *Les Nombres*, Paris, J. Gabalda et Cie, 1972, p. 217).
22. La relation sexuelle en ce cas de l'impureté causée par l'écoulement implique le bain du corps et le lavage des habits pour les personnes concernées. Le verset 18 de Lévitique 15 parle du bain après l'acte sexuel, qu'il s'agisse de relations conjugales normales ou anormales, la femme est également souillée jusqu'au soir. Les deux, l'homme et la femme, doivent se baigner dans l'eau. D'autres commentateurs, comme Wenham, établissent un parallélisme entre les versets 18 et 24 (cf. Gordon J. WENHAM, *The Book of Leviticus*, Michigan, Grand Rapids, 1979, p. 216). Selon PÉTER-CONTESSÉ, ce parallélisme paraît artificiel. Pour lui, ces versets se rapportent à des conditions totalement différentes (*Lévitique 1-16. Commentaire de l'Ancien Testament*, p. 238). Il faut cependant noter que la loi prévoyait la peine de mort en Lévitique 20.18 : « Tous deux seront retranchés du milieu de leur peuple ». Et l'interdiction de ces relations sexuelles est décrite en Lévitique 18.19. En ce qui concerne ces relations sexuelles, les Ndembu interdisent aussi toutes relations sexuelles, légitimes ou non, durant la période des règles de la femme. Une telle relation, dit-on, non seulement est très mal vue, mais elle porte malheur.

Naamân n'observe pas le bain du corps et le lavage des habits comme il est exigé pour le lépreux guéri. Pour la guérison de la lèpre de Naamân, le prophète Élisée lui recommande le bain dans le Jourdain. Naamân s'y plonge (לָבַח) sept fois pour retrouver la pureté, c'est-à-dire être guéri. Une question reste en suspens : comment interpréter le rôle de l'eau dans cet épisode ? Évode Beaucamp conclut en disant : « Bref l'action de l'eau, dans la purification, devait être conçue comme une action régénératrice : en elle, l'être impur retrouvait la plénitude vitale, que la souillure lui avait fait perdre²³. » Naamân reconnaît une intervention divine dans sa guérison. Outre sa valeur purificatrice, l'eau, pensons-nous, est employée ici comme un élément pour accomplir le miracle.

L'impureté causée par le contact avec un cadavre humain²⁴ est très sévère. Le mort communique l'impureté à tous ceux qui entrent en contact avec lui, les objets ou les personnes. Toute personne ou tout objet venant en contact avec un cadavre devient impur, et cette personne ou cet objet transmet à son tour l'impureté. La purification par l'eau lustrale est la seule façon d'éliminer cette souillure (Nb 19.12). L'eau lustrale (מֵי נְדִיחַ — ὕδωρ ῥαντισμοῦ²⁵) s'obtient par le mélange de la cendre de la vache rousse à l'eau vive. À l'aide d'une touffe d'hysope trempée dans l'eau lustrale, on asperge, le troisième et le septième jour, la personne qui a contracté l'impureté. Les guerriers (Nb 31.23) et les prêtres (Ez 44.25-27) sont également aspergés de cette eau lustrale en cas de contact avec un mort. L'eau lustrale n'est pas prescrite pour ceux qui purifient le pays souillé par les cadavres humains (Ez 39.1-20). Mais il est possible que cette eau ait également servi dans cette purification.

Pour la purification d'un meurtre dont l'auteur est inconnu, les anciens du village, avec l'eau probablement du ruisseau, lavent leurs mains au-dessus de la génisse dont la nuque est brisée sur le torrent d'eau (Dt 21.1-9). C'est ainsi que la ville professe son innocence, c'est-à-dire qu'elle est exempte du délit. Ce geste reste ainsi, dans la mentalité hébraïque, une manière de professer son innocence.

L'USAGE MÉTAPHORIQUE DU BAIN DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Les livres prophétiques et les livres sapientiaux décrivent les lustrations d'eau du Pentateuque dans un sens métaphorique. Il s'agit au fond d'une nouvelle interprétation des lois sur les lustrations purificatrices de Lévitique. Dans ces métaphores, les

23. Évode BEAUCAMP, « Pêché », dans Henri CAZELLES et André FEUILLET, *Dictionnaire de la Bible Supplément*, t. VII, Paris, Letouzey et Ané, 1966, c. 466.

24. L'idée de la putréfaction liée à la mort est commune à beaucoup de nations. Les rites de purification prescrits chez ces différentes nations ont des points de ressemblance avec ceux qui sont rencontrés dans le texte biblique. Chez les Ndembu, le contact avec un cadavre amène l'impureté. C'est la raison pour laquelle plusieurs cérémonies de purifications sont exigées dans la communauté, entre autres cérémonies, la purification d'un veuf ou d'une veuve et les ablutions faites dès le retour de l'enterrement.

25. Cette expression revient trois fois en Nombres 19.13, 20, 21. Nombres 19.9 a l'expression ὕδωρ ῥαντισμοῦ ἄγνισμα qui dérive des verbes ῥανίζω « asperger » et ἀγνίζω « purifier par l'eau ». La dernière expression ὕδατι τοῦ ἀγνισμοῦ apparaît en Nombres 31.23 (cinq fois au total et seulement dans le livre des Nombres).

auteurs emploient presque les mêmes racines que dans le Pentateuque. Ils montrent que les rites ne suffisent pas ; ce qui compte surtout, c'est l'accomplissement de la loi morale.

Les livres sapientiaux, dont les Psaumes, les Proverbes, Job et le Cantique des cantiques, mentionnent l'usage de lavement des mains et des pieds dans un style imagé. Se laver les mains dans l'eau constitue une image de la proclamation de son innocence (Ps 26.6, 73.13) et se faire baigner les pieds est une marque de la victoire (Ps 58.11, 68.24, 60.10, 108.10²⁶). Le Psaume 51 est le seul à faire allusion à un bain du corps, bien que le psalmiste emploie une racine inhabituelle à cet effet²⁷.

Les livres prophétiques semblent décrire les lustrations purificatrices relatives au bain du corps. Les prophètes Amos (4.1-5) et Osée (6.6) qui font des réprobations quant aux pratiques sacrificielles purement extérieures ne mentionnent nulle part les usages lustraux. Ésaïe reprend ce thème de la réprobation et y joint les indications en rapport avec les lustrations (Es 1.16, 4.4). Jérémie (Jr 2.22, 13.27, 33.8), Ézéchiel (Ez 16.4, 9 ; 36.25 ; etc.) et Zacharie (Za 13.1) continuent de faire référence à ces lustrations métaphoriques. Les rituels de purification présentés dans la loi de Moïse doivent être accompagnés des actes intérieurs pour plaire à Yahvé. Ils restent invalides sans une purification intérieure, c'est-à-dire sans un changement de comportements.

Les souillures et les purifications légales sont prises dans un sens métaphorique. La conduite et les actions de la maison d'Israël pécheresse sont alors vues comme une souillure légale semblable à ces impuretés mentionnées par la loi de Lévitique (Ez 36.17). La maison d'Israël est alors astreinte, elle aussi, à ces lustrations purificatrices : le bain du corps ou l'aspersion d'une eau pure. Cette purification n'est accordée que par Yahvé lui-même²⁸. Yahvé doit asperger sur le croyant de l'eau pure (מֵיִם טְהוֹרִים – ὕδωρ καθαρὸν) pour le purifier complètement²⁹. Le péché est vu

-
26. *La Bible*, trad. Émile Osty, Paris, Seuil, 1973, p. 1218. Le Psaume 60.10a, parallèle au Psaume 108.10, fait allusion au lavage des pieds. Job, quant à lui, parle des pieds baignés dans le lait en 29.6. La métaphore veut exprimer l'abondance de la richesse. Cette expression « se baigner dans le lait » est utilisée aussi dans le livre du Cantique 5.12. Mais le verset précédent du même chapitre 5 du livre du Cantique fait mention de lavement des pieds (Ct 5.3). Les purifications qui ont une connotation de purification intérieure apparaissent également dans d'autres textes sapientiaux. Nous citons, entre autres textes de Psaumes et Proverbes : « [...] purifier (נָקַד) son sentier » (Ps 119.9), « Qui peut dire : J'ai purifié (נָקַד) mon cœur, je suis net (טָהוֹר) de mon péché » (Pr 20.9), et enfin « une génération qui est pure (טָהוֹר) à ses propres yeux et qui n'est pas lavée (רָחַץ "laver") de son ordure » (Pr 30.12). Ces usages sont pris dans un sens métaphorique. Le péché est vu comme une tache qui doit être purifiée.
27. André Caquot souligne que l'auteur utilise un verbe (כָּבַס) qui signifie « au propre "laver un vêtement" dont l'emploi métaphorique pour laver la souillure d'une faute n'est attesté qu'en Jérémie 2.22, 4.14 » (A. CAQUOT, « Purification et expiation selon le Psaume LI », dans *Revue de l'histoire des religions*, Paris, PUF, 1966, p. 135). Pour Louis Jacquet, la racine כָּבַס signifie « lessiver des vêtements en les foulants aux pieds » et devient, avec Jérémie, le terme technique de la lessive morale, laborieuse et transformante, des âmes souillées (cf. Louis JACQUET, *Les Psaumes et le cœur de l'homme. Étude textuelle, littéraire et doctrinale. Psaumes 42-100*, Belgique, Duculot, 1977, p. 160).
28. Paul Lamarche va dans le même sens quand il fait son commentaire sur le texte de Zacharie 13.1 (cf. P. LAMARCHE, *Zacharie IX-XIV, structure littéraire et messianisme*, Paris, Librairie Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 1961, p. 85).
29. L'expression מֵיִם טְהוֹרִים « eau pure » ne se rencontre qu'ici en Ézéchiel 36.25. Elle n'a qu'un parallèle dans l'Épître aux Hébreux 10.22 (ὕδατι καθαρῶ). Est-elle la même « eau » décrite en Nombres 8.7, מֵי

comme une impureté qu'il faut laver pour avoir un cœur pur. L'eau prend une place considérable dans ces métaphores.

LE BAPTÊME D'EAU DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

L'eau joue son rôle purificateur dans le baptême. Il va sans dire qu'il s'agit dans le Nouveau Testament de l'eau matérielle, bien que le verbe βαπτίζω « baptiser » est rarement suivi du mot ὕδωρ « eau ». Marc Girard³⁰ précise que « le statut de l'eau est à la fois réel et symbolique ». Le Nouveau Testament ne donne pas de précision sur le type d'eau à utiliser dans le baptême. Mais certains textes laissent penser à de l'eau du fleuve (Mc 1.5 ; Ac 16.13-15) et peut-être de la mer ou des bassins (Ac 8.36).

Le Nouveau Testament emploie généralement le verbe βαπτίζω. La LXX rend le verbe, לִבְדוּ, « plonger », par βαπτίζω. Le baptême d'eau est souvent exprimé par ce verbe βαπτίζω, « baptiser, se faire baptiser, plonger, immerger ». Pour Simon Légasse, le verbe βαπτίζω « acquiert un sens rituel qu'il n'avait pas auparavant du fait que la plongée thérapeutique est devenue purification [...]»³¹. Dans le grec profane, outre son sens général, « plonger, immerger », le verbe βαπτίζω a le sens de « noyer, engloutir, faire périr³² ». La seconde signification de « plonger » entre dans la langue du culte avec le judaïsme. C'est dans le Nouveau Testament que le verbe βαπτίζω est fréquemment en usage et exprime le sens de la purification par l'eau. À côté du verbe βαπτίζω (77 fois dans le NT), nous rencontrons aussi ses dérivés, les mots βαπτισμός (4 fois dans le NT) et βάπτισμα³³ (19 fois), « baptême ».

En plus, le Nouveau Testament emploie le verbe λούω, « se laver, se baigner », qu'il applique également au baptême. Pour ces transpositions métaphoriques, le Nouveau Testament utilise soit le verbe λούω (2 fois sur les 5 emplois dans le NT), « laver, se baigner », soit son composé ἀπολούω (2 fois dans le NT), « laver », soit encore le substantif λουτρόν (2 fois dans le NT), « bain, lavage ». La LXX a rendu le verbe hébreu יָבַח, « laver », par λούω pour le bain du corps. Le Nouveau Testament exprime ces lustrations d'eau par les mêmes verbes que la LXX.

תַּאֲבִיחַ « l'eau pour le péché », Nombres 5.17, מֵי קֹדֶשׁ « l'eau sainte », Lévitique 14.5, מֵי חַיִּים « eau vive », Nombres 19.9, מַי הַיָּד « l'eau lustrale », et Zacharie 13.1, מַי חַיִּים « une source ouverte » ? Toutes ces différentes désignations de l'eau ont un objectif commun, celui d'être un agent purificateur, c'est-à-dire l'eau qui ôte le péché. Mais « l'eau sainte » de Nombres 5.17 fait exception. Il s'agit en Nombres 5.11-31 de l'ordalie de jalousie appliquée à la femme suspecte d'adultère.

30. M. Girard, *Les symboles dans la Bible*, p. 277. Pour Girard, tout examen portant sur le baptême d'eau doit partir du baptême de Jésus. Le véritable baptême, c'est sa mort. Girard donne six fonctions de l'eau baptismale : la fonction de plongée dans la mort (Rm 6.3-4), la fonction de libération — exode — sortie du tombeau (Rm 6.13), la fonction de purification morale — le Nouveau Testament insiste souvent sur cette fonction — (Mc 1.4, Lc 3.3, Rm 6.10), la fonction d'incorporation — « plongés dans le Christ Jésus » (Rm 6.3, Ga 3.27), la fonction d'alliance (1 Pi 3.21) et la fonction de sanctification et de justification (1 Co 6.11). Cette dernière fonction résume toutes les autres excepté peut-être la première (cf. M. GIRARD, *Les symboles dans la Bible*, p. 277-280).

31. Simon LÉGASSE, *Naissance du Baptême*, Paris, Cerf, 1993, p. 18.

32. *Ibid.*, p. 16.

33. Les deux mots, souligne Légasse, « sont pratiquement synonymes » (*ibid.*, p. 22). Notons que le Nouveau Testament emploie aussi les mots βαπτιστής (12 fois) et le verbe βάπτω (4 fois).

Cependant, il y a des controverses sur la nature et l'origine du baptême d'eau. Le baptême d'eau est rapproché soit des ablutions rituelles du Lévitique, soit des thèmes prophétiques concernant la purification par l'eau, soit du baptême des prosélytes accédant au judaïsme, soit encore du baptême des Esséniens confirmant l'admission au sein de la communauté (les Esséniens de la mer Morte usaient quotidiennement de bains de purification). Pour Pierre Bonnard³⁴, les textes prophétiques, dont Ésaïe 1.16 et Ézéchiel 36.25, qui font référence à la purification par l'eau, « sont la racine historique et théologique du baptême de Jean ; l'extérieur s'en était maintenu dans les ablutions lévitiques [...] ». Nous venons d'examiner dans les pages précédentes l'action purificatrice de l'eau mentionnée dans les textes de la Bible hébraïque. Le rapprochement des lustrations purificatrices de l'Ancien Testament avec le baptême d'eau, pratiqué quelques siècles plus tard, repose sur la propriété purificatrice de l'eau.

Florent Gaboriau³⁵ écrit : « L'eau entre dans la constitution du baptême au titre d'un symbolisme marquant que le baptisé est lavé de ses fautes. » Dans le même ordre d'idées, Leenhardt³⁶ affirme lui-même que l'eau est non seulement un élément vivifiant, mais aussi un élément purificateur.

Le rôle purificateur de l'eau est très marqué dans l'Ancien Testament. Ce rôle purificateur apparaît dans plusieurs événements, le déluge (Gn 6-9, 1 Pi 3.20), le passage de la mer Rouge (Ex 14.15-31, 1 Co 10.1) et les ablutions rituelles qui purifient et rendent apte au culte (Lv 11-16). L'eau, moyen de propreté physique, est également vue comme symbole de la pureté morale dans le Nouveau Testament. L'eau est en usage dans le rite baptismal pour sa valeur purificatrice. Sava-Popa³⁷ affirme que « l'eau est [...] l'élément constitutif du baptême, l'élément nécessaire qui signifie et réalise le baptême ». Les lustrations d'eau dans le Nouveau Testament concernent avant tout le baptême d'eau.

Le Nouveau Testament mentionne le baptême d'eau de Jean. Ce baptême est administré en vue de la rémission des péchés (Mc 1.4). Le baptême d'eau de Jean prépare au baptême d'Esprit que le Christ accorde au croyant. Le baptême d'eau est par la suite administré « au nom du Seigneur Jésus » (εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Κυρίου Ἰησοῦ). Ce baptême d'eau « au nom de Jésus » (Ac 8.16, 10.48, 19.5, etc.) marque l'union du croyant au Christ. C'est par cette formule que le baptême d'eau donné « au nom de Jésus » se distingue du baptême d'eau de Jean. Le baptême administré « au nom de Jésus » devient désormais le baptême chrétien.

34. Pierre BONNARD, *L'Évangile selon Matthieu*, Genève, Labor et Fides, 1982, p. 34. Notre but est d'examiner l'emploi de l'eau dans le baptême. Il serait pour nous trop vaste d'étudier ce sujet en examinant toutes les opinions relatives au baptême. Certains spécialistes se sont aussi butés à la même difficulté. Franz J. LEENHARDT l'affirme dans l'introduction de son ouvrage sur le baptême (cf. *Le baptême chrétien, son origine, sa signification*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1946, p. 5).

35. Florent GABORIAU, *Nâitre à Dieu*, Paris, FAC, 1981, p. 57.

36. F.J. LEENHARDT, *Le baptême chrétien*, p. 17. Pour Leenhardt, « le baptême de Jean appartient donc à l'histoire du baptême chrétien » (*ibid.*, p. 10).

37. Gheorghe SAVA-POPA, *Le baptême dans la tradition orthodoxe et ses implications œcuméniques*, Fribourg, Suisse, Éditions Universitaires, 1994, p. 80.

Paul emploie une autre formule : « en Christ » (ἐν Χριστῷ). Celle-ci omet la formule « au nom » (τὸ ὄνομα), mais garde la même signification. Paul parle du baptême comme d'une mort et d'une résurrection en Christ. Par le baptême, le croyant participe à la mort et à la résurrection du Christ (Rm 6.1-11). L'image de la nouvelle naissance³⁸ est montrée dans cet acte d'être plongé dans l'eau (immersion). On meurt avec Christ et on ressuscite avec lui. L'apôtre compare ensuite le baptême à la circoncision (Col 2.11-13). La vraie circoncision, c'est la circoncision du cœur, c'est-à-dire la circoncision spirituelle (Rm 2.29 ; Ga 6.15). La circoncision spirituelle « ôte la racine même du péché et réalise ce que la circoncision rituelle ne faisait que figurer³⁹ ». La nature et les effets de la circoncision s'expliquent par l'interprétation paulinienne du baptême, la mort au péché et la résurrection avec Christ. Le baptême distingue alors le chrétien du païen.

Le baptême est encore exprimé comme un bain (Tt 3.5, Ep 5.26). Ici Paul emploie le verbe λούω « se baigner » pour désigner ce bain qu'est le baptême. Sava-Popa⁴⁰ affirme que « l'importance de l'eau est rendue sensible par le fait que le terme bain est un équivalent du baptême ». Le baptême est ici un bain. Pour l'apôtre Paul, le baptême d'eau devient simplement une manifestation de ce que le baptême de l'Esprit Saint produit à l'intérieur du croyant.

L'apôtre Pierre fait allusion au baptême qu'il compare aux eaux du déluge ; celles-ci étant l'antitype du baptême actuel. Ainsi le baptême lui-même revêt plus un caractère spirituel qu'une simple purification physique (1 Pi 3.20-21). B. Schwank Osb⁴¹ affirme que « l'allusion au baptême devient plus claire encore par les mots "par l'eau" ». Pierre établit un rapprochement entre les eaux du déluge et l'eau du baptême. En plus de cette métaphore, Pierre traite d'aveugle, de « chien » et de « truie » le baptisé qui retombe dans le péché, après avoir été purifié par le baptême d'eau (2 Pi 1.9).

L'Épître aux Hébreux parle de l'eau pure (ὑδατι καθαρῷ) faisant également allusion au baptême (He 10.22). Cette expression « eau pure » ne se rencontre que dans l'Épître aux Hébreux. Elle est parallèle de l'expression מַיִם טְהוֹרִים, « eau pure », d'Ézéchiel 36.25, l'eau pure avec laquelle le croyant est purifié de ses fautes. Deux verbes grecs nous intéressent dans ce verset 22 d'Hébreux 10 : ῥεπαντισμένοι de

38. Le sens de la circoncision se retrouve dans la plupart des tribus africaines qui pratiquent ce rituel. Les Ndembu désignent ce rite de passage par le terme *mukanda*. Le *mukanda* marque la nouvelle naissance des novices, c'est-à-dire qu'il intègre le jeune homme à part entière dans la société, tout en le préparant au mariage. Chez les Ndembu, en plus du rite des garçons, il y a également un rite pour les filles (*nkunka*). Le *mukanda* et le *nkunka* sont des rites de passage qui révèlent un aspect très important de la vie culturelle ndembu. Ils marquent la nouvelle naissance des novices (des initiés) après une mort symbolique. Le lieu où le jeune garçon est assis pour l'opération (la circoncision), ou encore où la jeune fille est étendue sous une couverture, s'appelle *ifwilu* « lieu de la mort ».

39. Charles MASSON, *L'épître de saint Paul aux Colossiens*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1950, p. 126.

40. G. SAVA-POPA, *Le baptême dans la tradition orthodoxe*, p. 80. A.M. Carré et al., affirment aussi que « le baptême veut dire : bain — un bain qui est en même en traversée ». À propos de la traversée, ils font allusion au passage de la mer Rouge (Ex 14.15-31 ; 1 Co 10.1) (A.M. CARRÉ, P. HOFFMANN, F. AMIOT et A.M. HENRY, *Pourquoi le baptême ?*, Paris, Cerf, 1966, p. 38-41).

41. B. SCHWANK OSB, *La première lettre de l'apôtre Pierre*, Paris, Desclée et Cie, 1967, p. 99.

ράνιζω « asperger » et λελουσμένοι de λούω « laver, baigner ». En ce qui concerne le verbe ράνιζω, Légasse pense qu'il ne signifie pas ici purifier. Le verbe ράνιζω « fait en réalité référence à l'aspersion du sang du Christ⁴² ». Cette idée rejoint celle d'Albert Vanhoye. Ce dernier affirme que « la métaphore de l'aspersion (10,22) nous ramènera à ce même rite d'instauration de l'alliance (9,19-21)⁴³ ».

L'auteur fait usage de l'adjectif καθαρός qui dérive de καθαρίζω « purifier » et de deux verbes qui expriment presque une même idée dans ce verset : ράνιζω et λούω. Le baptême, avons-nous souligné, est un bain, un signe de purification. À propos de καθαρός « pur », Légasse⁴⁴ souligne que le rapport entre le verbe καθαρίζω et le baptême « peut être tenu pour indirect en Hb 10,22 ». Quant à Spicq⁴⁵, il donne au verbe ράνιζω les deux sens, « asperger » (He 9.13, 19, 21 ; etc.) et « purifier » (Ps 51.9). Dans un même ordre d'idées, le verbe ράνιζω, « correspond exactement à λούω », qui s'applique au baptême. Spicq⁴⁶ confirme que « l'ablution des consciences se réalise grâce à la vertu du sang du Christ, mise en œuvre dans le rite baptismal ». Pour Spicq⁴⁷, c'est dans le baptême que se manifeste l'aspersion du sang du Christ.

LES AUTRES USAGES DE L'EAU DANS LE NOUVEAU TESTAMENT

Mis à part le baptême, le Nouveau Testament connaît encore divers usages de l'eau. Les lustrations d'eau sont parfois ordinaires ou purificatrices. Ces lustrations sont généralement exprimées par le verbe λούω, « se laver », pour le bain du corps, νίπτω (17 fois dans le NT), « laver », pour le lavage des mains ou des pieds. Pour ces mêmes lustrations, le Nouveau Testament les exprime également par καθαρίζω (31 fois dans le NT⁴⁸) « purifier » ou par άγνίζω (8 fois) « purifier ». Il faut déjà souligner que les lustrations d'eau ne sont pas mentionnées explicitement dans certains textes où les verbes signalés ci-haut sont employés. Autrement dit, ces verbes ne sont pas accompagnés, dans certains cas, de la mention de l'eau.

Ces lustrations sont parfois ordinaires ou purificatrices. Les évangiles rapportent les lustrations relatives aux ablutions (Mt 15.2 ; Mc 7.1-5, etc.). Ces traditions anciennes apparaissent dans le Nouveau Testament bien que certaines d'entre elles n'aient pas de parallèle dans l'Ancien Testament. Jésus ne condamne pas la pureté

42. S. LÉGASSE, *Naissance du Baptême*, p. 19.

43. Albert VANHOYE, *La structure littéraire de l'épître aux Hébreux*, Lyon, Desclée de Brouwer, 1976, p. 174. Hébreux 12.24 parle de l'aspersion du sang du Christ, médiateur d'une alliance nouvelle. L'allusion à l'aspersion du sang sur le peuple lors de la première alliance est certaine. Mais ici, il s'agit de l'aspersion du sang du Christ dans la nouvelle alliance. Le sang du Christ purifie les cœurs.

44. S. LÉGASSE, *Naissance du Baptême*, p. 116.

45. Ceslas SPICQ, *L'épître aux Hébreux*, Paris, Librairie Lecoffre, 1953, p. 317.

46. *Ibid.*

47. *Ibid.*

48. Les mots καθαρός, καθαρισμός et καθαρότης reviennent respectivement 27 fois, 7 fois et 2 fois dans le Nouveau Testament.

rituelle, mais il met l'accent sur la pureté intérieure (Mt 23.25-26). Il montre que le cœur doit être purifié de toute souillure, c'est-à-dire de toutes sortes de mal. La pureté du cœur compte plus que la pureté rituelle.

Quant au lavement des pieds des disciples fait par Jésus (Jn 13.1-17), les avis des exégètes sont partagés. Le lavement des pieds est perçu soit comme un geste d'humilité et d'amour évoquant la mort du Christ sur la Croix, soit encore comme un rite de purification en relation avec le baptême. Jésus se sert aussi d'un liquide pour opérer les miracles. Nous nous rappelons ici de l'ordre que donne Jésus à l'aveuglé d'aller se laver à la piscine de Siloé (Jn 9.1-6) et de l'application de la salive sur les yeux (Mc 7.33 ; 8.23). Ces épisodes sont des exemples typiques où l'usage d'un liquide, l'eau ou la salive, entre dans l'opération.

Le Nouveau Testament fait également mention de l'eau en rapport avec le lavage du visage (Mt 6.17), des plaies (Ac 16.33), des pieds (1 Tm 5.10)⁴⁹ et de la toilette mortuaire. À propos de la toilette mortuaire, Actes 9.37 est le seul passage biblique qui parle du lavage d'un cadavre avant l'enterrement. La Bible hébraïque est muette en ce qui concerne le lavage d'un mort avec de l'eau. Elle ne parle que de ces aromates pour embaumer le corps du cadavre (Gn 50.2-3, 26 ; 2 Ch 16.14⁵⁰). Pour tous ces usages profanes, le Nouveau Testament utilise le verbe λούω « se baigner, laver ».

Nous rencontrons aussi l'usage métaphorique de lavage des mains et des cœurs dans l'Épître de Jacques 4.8. Il s'agit là de la pureté morale. L'auteur emploie les verbes καθαρίζω « purifier » et ἀγνίζω « purifier par l'eau ». Le verbe καθαρίζω « purifier » est employé pour le lavement des mains et le verbe ἀγνίζω « purifier par l'eau, nettoyer » pour la purification des cœurs. La deuxième partie de ce verset 8b qui débute par ἀγνίσατε forme, « mot à mot, un parallélisme synonymique avec la première partie⁵¹ ». Ces verbes qui rappellent les purifications rituelles de l'Ancien Testament sont employés ici pour exprimer la pureté intérieure.

En ce qui concerne le verbe ἀγνίζω, il « est fréquent dans le langage religieux du grec classique et, [...], dans la terminologie culturelle de l'Ancien Testament (voir Ex 19,10 ; Nb 19,12). On le retrouve, dans un sens moral, en Es 1,16 ; Ps 24,4⁵² ; [...] ». Chaine⁵³ affirme également que le verbe ἀγνίζω usité dans ce

49. À propos de lavement des pieds, nous nous posons encore quelques questions. Qui exécutait ce service de lavage de pieds (mis à part l'eau donnée au visiteur) ? Était-ce les serviteurs ? Les femmes ? Nous avons constaté, d'une part, qu'aucun texte ne montre d'une manière explicite celui qui exécute ce service de laver les pieds. Le seul exemple de ce geste d'hospitalité est fait par le Seigneur Jésus (Jn 13.1-15) ; et, d'autre part, que les femmes et les esclaves étaient censés faire ce travail (1 S 25.41, Lc 7.38, 1 Tm 5.10).

50. Le Nouveau Testament mentionne également les aromates et les parfums en ce qui concerne l'ensevelissement du Christ. En Matthieu 27.59, le corps sanglant de Jésus doit avoir été préalablement lavé, puisqu'il est enveloppé dans un linceul propre (καθαρός — pur). Il est probable que l'embaumement a suivi le lavage du corps. Mais aucun texte du Nouveau Testament ne mentionne explicitement le lavage du corps de Jésus avec de l'eau.

51. Joseph CHAINE, *L'épître de saint Jacques*, Paris, Librairie Lecoffre, J. Gabalda et Fils, 1927, p. 106.

52. François VOUGA, *L'épître de saint Jacques*, Genève, Labor et Fides, 1984, p. 118.

53. J. CHAINE, *L'épître de saint Jacques*, p. 106. Albert Clamer pense également que la purification des mains est en rapport avec l'activité extérieure, la purification des cœurs atteint jusqu'aux sentiments et aux

verset 8 de Jacques 4 « est encore un terme liturgique employé pour les purifications (Ex XIX,10), entendu ici au sens moral ». À propos de ce langage cultuel, Vouga⁵⁴ précise aussi que « l'image prend elle aussi un sens figuré dans la tradition vétéro-testamentaire ». Dans l'Épître de Jacques, la purification, « qui fait allusion aux coutumes juives, signifie une purification morale⁵⁵ ». Elle est indispensable pour s'approcher de Dieu. En d'autres termes, c'est « celui qui est pur, sans péché, qui peut s'approcher du Dieu saint⁵⁶ ». La pureté est acquise par ce lavage des mains et des cœurs.

CONCLUSION

L'eau (מים ; ὕδωρ), ce liquide essentiel à la vie, est employée à divers usages. En parcourant les écrits bibliques, nous avons pu remarquer que l'eau joue un rôle considérable dans les lustrations. Les écrits bibliques emploient les racines spécifiques et techniques pour exprimer ces lustrations d'eau. Nous avons retracé l'emploi de ce liquide dans les lustrations ordinaires et les lustrations purificatrices.

Les textes bibliques montrent la recherche de la pureté et la crainte de l'impureté. Les notions du pur et de l'impur y tiennent une place très importante. Les rites de purification sont la seule façon d'éliminer les souillures. Ces lustrations purificatrices s'imposent à quiconque contracte une impureté ou un péché. Les purifications s'effectuent au moyen de l'eau. Quant à l'eau elle-même, on ne se sert pas de n'importe quelle eau dans chaque circonstance⁵⁷. Certains cas exigent une eau spéciale et non ordinaire.

Le Pentateuque décrit en grande partie la lustration matérielle. Les lustrations contenues dans les livres prophétiques et sapientiaux sont relatives à la pureté spirituelle. Dans le Nouveau Testament, nous avons rencontré la lustration matérielle et spirituelle. Tout est centré sur le Christ. Le chrétien est baptisé en Christ au moyen de l'élément matériel, l'eau, et oint de l'Esprit Saint.

intentions de la vie morale (cf. *La Sainte Bible Épîtres Catholiques*, t. XII, éd. Albert CLAMER, Paris, Letouzey et Ané, 1951, p. 422).

54. F. VOUGA, *L'épître de saint Jacques*, p. 118. James Hardy Ropes voit également ici un langage cultuel (Gn 35.2 ; Ex 30.17-21). Ce rituel de lavage est familier dans le temps du Nouveau Testament (Mc 7.3). Ce lavage est pris ailleurs, comme encore ici en Jacques 4.8, dans un langage figuré (Es 1.16 ; Jb 17.9, 22.30 ; 1 Tm 2.8) (cf. J.H. ROPES, *A Critical and Exegetical Commentary on the Epistle of St. James*, Edinburgh, Clark, 1961, p. 269).

55. J. CHAINE, *L'épître de saint Jacques*, p. 106.

56. Otto KNOCH, *La lettre de l'apôtre Jacques*, Paris, Desclée et Cie, 1970, p. 91.

57. La propriété de l'eau, comme moyen de propreté, est universellement reconnue chez tous les peuples. Outre l'eau ordinaire, on emploie aussi l'eau de source. Celle-ci est considérée comme étant pure pour nettoyer toutes sortes de maux. Dans certains cas, il faut noter que les Ndembu, comme la plupart des peuples bantous, mêlent à l'eau les feuilles ou les écorces de certaines plantes ayant les propriétés curatives avant de procéder aux lustrations. Les notions de purification ndembu, malgré quelques éléments négatifs (rites associés parfois au fétichisme ou superstition dans certains cas) de ces rituels, ont en certaines circonstances des points de similitude avec les lustrations de l'Ancien Testament. Les Ndembu savent que la purification par l'eau nous régénère et une nouvelle vie peut commencer sans entraves après un rituel de purification. C'est pourquoi l'eau est en usage dans les rites de purification.